

l'affaire avec le ministre des Transports et se proposait ensuite de faire à nouveau rapport à M. Roblin. Le premier ministre est-il maintenant en mesure de dire quels renseignements supplémentaires le gouvernement canadien a transmis au gouvernement du Manitoba?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Pas maintenant, monsieur l'Orateur, mais j'espère que le ministre des Transports sera en mesure de faire une déclaration d'ici peu. Il étudie actuellement la question. Il s'est déjà entretenu avec le président d'Air Canada et, dès qu'il aura quelque chose à annoncer, je peux assurer à mon honorable ami qu'il le fera.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LE RELÈVEMENT DES PENSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je tiens à poser une question au premier ministre. Je reçois, à l'instar de bon nombre de députés, des lettres d'anciens combattants et de fonctionnaires retraités à propos d'une majoration de leurs pensions. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter avant Noël une mesure dans ce sens ou cette majoration est-elle compromise par les mesures d'austérité que le gouvernement serait en train d'imposer?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député peut certainement se rendre compte que cette question a été posée par d'autres députés au cours des jours écoulés.

[Français]

RADIO-CANADA

MONTRÉAL (P.Q.)—QUESTION RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN ÉDIFICE CENTRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable secrétaire d'État une question que je considère urgente, étant donné qu'elle affecte l'économie de la métropole canadienne. Peut-elle nous dire où en est rendue la construction de la Place Radio-Canada, à Montréal, et si le gouvernement continuera de retarder la mise sur le chantier de cette entreprise que le gouvernement actuel retarde déjà depuis deux ans?

M. l'Orateur: Comme l'honorable député le signale, il s'agit d'une entreprise qui semble tarder quelque peu, et je crois que la question pourrait être facilement inscrite au *Feuilleton*, dans les circonstances.

[M. Knowles.]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Si je pose la question, c'est que l'entreprise a déjà été retardée depuis deux ans et que le ministre s'est engagée publiquement à voir à ce que cette construction soit achevée. Je lui demande donc ce qu'elle a l'intention de faire à ce sujet-là?

[Traduction]

LES POSTES

LE RENVOI DE COLIS RENFERMANT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET DES MÉDICAMENTS D'URGENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ed Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, je tiens à poser une question au ministre des Postes. Peut-il confirmer ou démentir les nouvelles de la semaine dernière selon lesquelles des colis postaux contenant des produits pharmaceutiques et des médicaments d'urgence expédiés par une ou deux associations religieuses canadiennes ont été renvoyés d'un point de transit à San Francisco? Si oui, le ministre peut-il dire s'il a fait des instances auprès de l'Union postale internationale?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Je vais tenir cette question pour préavis, monsieur l'Orateur.

[Français]

LES LOTERIES

A PROPOS D'AMENDER LE CODE CRIMINEL POUR PERMETTRE LA TENUE DE LOTERIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre de la Justice (M. Trudeau), relativement à son intention d'amender le code criminel de façon à permettre dans l'avenir une loterie nationale?

Avant d'amender le code criminel, le ministre de la Justice a-t-il l'intention de soumettre ce projet à un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes pour l'étudier?

L'hon. P.-E. Trudeau (ministre de la Justice et Procureur général): Monsieur l'Orateur, sur la première partie, j'ai à corriger l'honorable député de Mégantic. J'ai dit qu'il y aurait, dans le bill visant à amender le code criminel, une partie qui toucherait aux loteries, mais je n'ai pas indiqué le sens de cet amendement.

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, je crois que la procédure à suivre, c'est de présenter le bill et ensuite de permettre aux Chambres elles-mêmes, si elles le désirent, de suggérer que ce bill soit référé à un